

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 juin 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

Présents : M. ROUVIER - MC. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. MICHEL-KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - J. GROSSO - D. SAUVADE

Absent représenté : A. CHOUKROUN par M. ROUVIER

Absent : JF. MARY

9. Budget supplémentaire de l'Office de Tourisme (Annexe 9)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31 et L.5216-5

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du Conseil Municipal, adoptant le budget Primitif de l'exercice 2020,

Vu la délibération du Conseil Municipal de la présente séance concernant l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif et l'affectation de résultat de l'exercice 2019,

Par délibération du Conseil Municipal de la même séance, le Compte Administratif, établi annuellement par l'ordonnateur à la clôture de l'exercice budgétaire et le Compte de Gestion, dressé pour la même période par le comptable public ont été approuvés et le résultat de clôture a été affecté de la façon suivante au budget supplémentaire proposé ci-après

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses compte 001 « Résultat d'investissement reporté »	59 142,89 €
Recettes compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »	59 142,89 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »	272 970,01 €
--	--------------

La proposition de Budget supplémentaire sur l'exercice 2020, prise en compte des résultats de l'exercice 2019 ainsi que l'ajustement de recettes et de dépenses inscrites au Budget Primitif 2020.

Il s'équilibre comme suit :

Section investissement..... 90 312,90 €

Section fonctionnement..... 52 970,01 €

M57 BUDGET ANNEXE TOURISME

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
66	CHARGES FINANCIERES		5 000,00	
73	IMPOTS ET TAXES			-220 000,00
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE			272 970,01
		TOTAL OPERATIONS REELLES	5 000,00	52 970,01
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		40 970,01	
042	OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS		7 000,00	
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	47 970,01	0,00
		TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	52 970,01	52 970,01

SECTION D'INVESTISSEMENT

Niveau de vote	INTITULE	Libellé	Dépenses	Recettes
		<u>OPERATIONS REELLES</u>		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			59 142,89
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			-16 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		10 000,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		21 170,01	
001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		59 142,89	
		TOTAL OPERATIONS REELLES	90 312,90	42 342,89
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			40 970,01
040	OPERATIONS D ORDRE ENTRE SECTIONS			7 000,00
		TOTAL OPERATIONS D'ORDRE	0,00	47 970,01
		TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	90 312,90	90 312,90

Par conséquent, il vous est proposé :

D'adopter le budget supplémentaire sur l'exercice 2020, concernant le Budget annexe TOURISME détaillé ci-dessus,

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL
Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE
A L'UNANIMITE

Adopte le budget supplémentaire sur l'exercice 2020, concernant le Budget annexe
TOURISME détaillé ci-dessus,

Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.

Et ont, les membres présents,
signé au registre.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Yves MICHEL

